

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article2013>

Haïti : 73 organisations brésiliennes se prononcent contre la MINUSTAH

- Actualité -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : mardi 6 août 2013

Mis à jour le : mardi 6 août 2013

UGTG.org

73 organisations brésiliennes se prononcent contre la MINUSTAH

Manifeste contre l'occupation militaire d'Haïti par la MINUSTAH

L'occupation militaire de la nation haïtienne signifie par elle-même, la négation de tous les principes fondamentaux du droit international public. Entre autres, le droit à la souveraineté nationale au sein du cadre transnational de réciprocité et de solidarité. Il arrive que l'occupation militaire de la MINUSTAH, sous prétexte de promouvoir la stabilisation, s'est muée en présence opprimante et, donc spoliatrice.

Le peuple sans assistance et opprimé d'Haïti n'a pas besoin de troupes militaires, d'intervention belliqueuse ou de police des mœurs, mais bien d'être exonéré de l'illégal et illégitime endettement externe maintenu au seul bénéfice du système financier spéculatif international. En plus de la dette contemporaine, il existe la dette historique : 45% de la dette externe actuellement payée par le peuple haïtien, a été contractée durant les dictatures de la famille Duvalier. Haïti manque, avant tout, d'appui technique pour son agriculture, de médecins pour sa population et d'implantation internationale de projets sociaux de santé, d'assainissement, d'éducation et de plein emploi, qui stimulent à court terme, son émancipation.

Pourtant, Haïti vient à être aussi objet, ces dernières années, de présences internationales positives importantes pour son développement et son émancipation nécessaire. Nous pouvons mentionner seulement quelques missions intégrées par des brésiliens, en 2005 et 2007.

Tant la Mission Internationale d'appui et de solidarité à Haïti (avec la participation non moins importante de Jubilé Sud) que celle de 2007, appuyée par le Conseil Fédéral de l'Ordre des Avocats du Brésil, ont fourni un diagnostic social accablant, marqué par la misère extrême, les maladies, la faim et le chômage. La présence de la MINUSTAH n'a pas résolu ces problèmes ; aucune pratique d'invasion militarisée ne peut contribuer à résoudre ces problèmes.

En 2005, durant la conférence de la Mission à Port-au-Prince, un étudiant haïtien, avec approximativement 14 ans d'âge, a présenté à la Table Ronde présidée par l'exemplaire Perez Esquivel, une question résumant la proposition de ce Manifeste. Si les conférenciers trouvaient que l'occupation militaire d'Haïti résoudrait ses problèmes économique-sociaux ? Même devant la condamnation par les conférenciers de la Table, de l'occupation militaire, l'étudiant a encore posé le problème :

S'ils étaient unanimes, ils devraient reconnaître qu'un tel problème aurait dû être résolu au début du XXème siècle, quand eut lieu la première invasion militaire. La Communauté internationale ne peut, sous peine de renoncer à l'Humanité elle-même, ignorer les souffrances extrêmes des Haïtiens soumis aux exigences mutilantes des intérêts financiers globalisés, et mourant de faim, - comme l'ont démontré les récentes mobilisations -, et supportant le chômage, en plus de la terreur militarisée, où l'oppression, les tirs, les armes, la mort substituent ce qui aurait dû être fait : une solidarité effective, moyennant l'appui économique, technique, environnemental et culturel.

Sous les rubriques déjà démasquées de lutter contre ce qu'elle a convenu d'appeler des « gangs armés » qu'est le peuple spolié revendiquant ses droits inaliénables qui ont été usurpés, la MINUSTAH est en train de renforcer ses pratiques violentes et mortelles contre des manifestants pour la libération. Il ne sera même pas nécessaire de faire entendre la voix des entités pro-droits humains d'Haïti, comme, par exemple Batay Ouvriye, qui décrivent les horreurs de cette répression ouverte qui dégaine ses mitrailleuses à la hauteur normale d'un être humain, en obligeant le peuple à coucher par terre en pleine rue, pour ne pas être atteint.

Malgré tout, elles arrivent à blesser et à tuer beaucoup de personnes aux Cayes, à Port-au-Prince et à Ouanaminthe. Un sentiment empli de révolte et de honte a déclenché notre protestation à travers ce Manifeste. Sans avoir besoin de chaque cas de violation de Droits Humains (en exigeant des mesures immédiates de l'ONU qui ne s'opèrent pas moyennant l'occupation militaire opprimante), nous citons seulement un seul fait dénoncé par nos observateurs : en terminant tragiquement cette première quinzaine d'avril 2008, cette même structure répressive a lancé une grenade contre la population qui se trouvait au marché.

Elle a détruit la vie et les marchandises de petites vendeuses pauvres. Aucune personne, aucun peuple ne doit être soumis à cette pratique militaire odieuse qui a dépassé les limites de la barbarie et s'est muée en force brute, sanguinaire, donc mutilante. En revanche, il doit se produire la condamnation morale internationale de ces actes par ce qu'il convient encore d'appeler la conscience humaine éthique, que des entités internationales de Droits Humains ont en train d'exprimer. L'activisme éthique sait que - et ceci s'est appris avec le législateur grec Solon avant Christ -, jamais le peuple abandonné ne cherche de la violence, car, au contraire, il souffre du manque de droits, qui est le seul générateur de la violence, du crime et de la brutalité.

Haïti est constitué d'un peuple spécial pour être historiquement objet d'oppression et, au moyen de la lutte, pour avoir été l'auteur de sa propre indépendance. Donc, cette force unique du peuple haïtien ne sera jamais une menace pour d'autres peuples, mais bien un élément fondamental de son émancipation, de sa reconstruction, et donc, participant de sa convivialité internationale équitable. Haïti exige notre appui et notre solidarité - c'est notre responsabilité .

Il ne doit pas être victime de tirs, de domination militaire et d'exploitation capitaliste, fût-elle globalisée. En conséquence, les entités de Droits Humains du Brésil réitérent la condamnation et la protestation des entités morales d'Haïti.

A bas les exploiters !

A bas l'occupation militaire !

Dehors la MINUSTAH !

Sign the petition

Partant, la Société brésilienne exige que le gouvernement brésilien remplisse urgemment son devoir qui a un double aspect : 1) des troupes brésiliennes ont intégré la MINUSTAH ; 2) le Brésil, comme entité internationale, est coresponsable des atrocités démontrées. D'où l'urgence d'interpeller les responsables, en faisant cesser de telles violations !

Ont signé :

1. Jubileu Sul Brasil ;
2. Sindicato Dos Professores de Nova Friburgo e Região/RJ ;
3. Irmã Julia Depweg - Irmã de Notre Dame/Belém-Pará ;
4. Grito dos Excluídos/as Continental
5. Conlutas Nacional
6. Emilio Taddei - Argentina
7. Marcha Mundial de Mulheres - MMM/Brasil
8. SOF - Sempre Viva Organização Feminista
9. Via Campesina Brasil
10. MST - Movimento dos Trabalhadores Sem Terra
11. MAB - Movimento dos Atingidos por Barragens
12. FEAB - Federação dos Estudantes de Agronomia do Brasil
13. MMC - Movimento das Mulheres Camponesas
14. MEET - Movimento Ecumênico de Estudantes de Teologia
15. Justiça Global
16. Instituto de Políticas Alternativas para o Cone Sul - PACS
17. Rede Brasil sobre Instituições Financeiras Multilaterais

18. Centro de Educação Popular do Instituto Sedes Sapientiae - CEPIS/São Paulo
19. Centro de Educação e Assessoria Popular - CEAP - Rondônia
20. Fórum da Amazônia Ocidental - FAOC
21. Fórum da Amazônia Oriental - FAOR
22. Associação de Favelas de São José dos Campos - São Paulo
23. ARIDAS NORDESTE
24. Conselho Nacional do Laicato do Brasil - CNLB Regional São Paulo
25. Conselho de Leigos da Arquidiocese de São Paulo - CLASP
26. Conselho de Leigos da Região Episcopal Ipiranga - CLERI
27. Instituto São Paulo de Cidadania e Política
28. Articulação de Mulheres Brasileiras
29. Centro Nordestino de Medicina Popular
30. Sindicato dos Trabalhadores da Indústria Energia Elétrica do Estado de Santa Catarina
31. Central Única dos Trabalhadores de Santa Catarina
32. Cáritas de Tubarão/Santa Catarina
33. Rede Social de Justiça e Direitos Humanos
34. CEPASP - Centro de Educação, Pesquisa e Assessoria Sindical e Popular
35. ISER ASSESSORIA - Rio de Janeiro
36. Associação Político-Cultural BRASIL/CUBA - Casa Gregório Bezerra
37. Articulação Nacional de Movimentos e Práticas de Educação Popular e Saúde do Rio de Janeiro

38. Movimento Nacional de Luta Pela Moradia- Acre
39. CEIA - Pequena Thaysla Jairine - Acre
40. Grupo Mao Criativa - Acre
41. Comitê Nacional da Juventude Revolução
42. Movimento Negro Socialista - MNS
43. Sindicato de Trabalhadores em Empresas Ferroviárias de Bauru, Mato Grosso do Sul e Mato Grosso.
44. Coordenação dos Conselhos das Fábricas Ocupadas/Brasil
45. Conselho de Fábrica da Flaskô - Fábrica Ocupada
46. Grito dos Excluídos Brasileiro
47. Serviço Pastoral dos Migrantes
48. Pastoral Operária
49. Pastoral Carcerária
50. Articulação da Bacia do São Francisco
51. Coordenação dos Movimentos Sociais
52. Centro Burnier de Formação - Mato Grosso
53. Comissão Pastoral da Terra
54. ADITAL - Agencia de Notícias
55. Articulação da Assembléia Popular do Piauí
56. Articulação da Assembléia Popular do Rio Grande do Norte
57. Fórum das Pastorais Sociais
58. Pastoral da Juventude do Brasil

59. Associação dos professores particulares do Paraná
60. Movimento dos Trabalhadores Desempregados
61. Fórum Brasileiro de Economia Solidária
62. Pastoral da Mulher Marginalizada
63. Sindicato dos Químicos Unificados
64. Articulação da Assembléia Popular de São Paulo
65. Consulta Popular
66. Movimento de Atingidos por Barragens
67. Articulação da Assembléia Popular do Paraná
68. INTERVOZES
69. Conselho Nacional de Igrejas Cristãs - CONIC
70. Central dos Movimentos Populares
71. Federação dos Estudantes de Agronomia do Brasil
72. Conselho Indigenista Missionário
73. Movimento Nacional de Direitos Humanos - MNDH

Sign the petition